



ASSOCIATION STOP NUISANCES CUERS COLLECTIF TGV SUD VAR

Membres du Comité des Acteurs

Monsieur CHERRIER Chef de Projet
Monsieur MARZOLF Garant de la concertation

Cuers, le 16 décembre 2011

Objet : COLAC du 14 Décembre 2011

Messieurs,

A noter que beaucoup des prises de paroles, bien que signalées comme n'étant pas dans le cadre de la réunion, entraînent bien dans les attributions du Collège des Acteurs (point 2) – Rappel du rôle du Collège des Acteurs :

- Il observe le déroulement du projet et de la concertation
- Il alerte le COPIL sur des éléments qui n'auraient pas été suffisamment débattus ou étudiés
- Il participe à l'évaluation de la concertation
- Les Acteurs interviennent dans la concertation prévue par la Charte tant qu'ils le désirent

Le COLAC doit participer à l'évaluation de la concertation (point 3) ; Cette co-élaboration du bilan, objet même de notre participation à ce Collège n'ayant pas été faite au cours de cette réunion, ce que Stop Nuisances Cuers a regretté publiquement, nous vous demandons :

- D'intégrer très précisément dans votre bilan, nos « remarques sur la concertation » - document qui vous a été remis lors de la réunion et remis en PJ.
- D'ajouter les points objets de notre mail du 15 décembre repris ci-dessous :
Suite au document remis au COTER n° 4 du Var , dans la rubrique "les grandes lignes de l'expression du territoire" qui va remonter au COPIL, Stop Nuisances Cuers dans un souci de juste restitution de ce qui est ressorti de la concertation, demande :
 - Page 12 ajouter avant "les demandes fortes" **les expressions fortes d'opposition.**
 - page 14 : dans le paragraphe "comparer les couts respectifs ..." préciser : **études sur l'aménagement du réseau existant non fournies d'où impossibilité de comparaison par les acteurs de la concertation, entre le programme LGV et celui du développement des mêmes services ferroviaires par aménagement du réseau existant .**
 - page 18 : dans le sillon permien ajouter en premier point : **refus très majoritaire des scénarios proposés : demandes faites par défaut**
- De nous faire parvenir, avant diffusion, le document « bilan étape de la concertation.



ASSOCIATION STOP NUISANCES CUERS

COLLECTIF TGV SUD VAR

Une dernière remarque :

Si, comme dit par certains de nos ministres, les Varois ont des problèmes de compréhension, ils ne seront pas assez naïfs et dupes pour « avaler » qu'un changement de nom correspondra à un changement de nature du projet. Ils savent faire la différence entre communication et information.

Il faudra que Arène revoit sa copie ...

Vous remerciant par avance de la prise en compte de nos demandes et remarques,
Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos cordiales salutations.

Nadyne Chevret

Ilda Ducreux